

M. ARGUE: Une province peut avoir divers motifs de se lancer dans les affaires. Si elle conserve ainsi des recettes dont la meilleure partie irait aux sociétés commerciales, la population de la province trouve sûrement son avantage au changement.

Le ministre a ajouté que la proposition qu'il faisait aux provinces était fondée sur les besoins fiscaux. Il a répété cette déclaration à plusieurs reprises, je crois. Elle se fonde sur les besoins fiscaux, en ce sens que la province pauvre pourra obtenir des sommes additionnelles prélevées par des impôts fédéraux et cédées sous forme de subventions. En étudiant les diverses sommes qui seront versées aux provinces, je me demande si la proposition est vraiment fondée sur les besoins fiscaux. La Colombie-Britannique recevrait environ \$20 par tête. Les autres provinces obtiendraient un peu plus de \$15, si l'on tient compte de la production nationale brute et de la formule employée. Je ne prétends pas que la Colombie-Britannique n'ait pas droit à \$20 par habitant, mais il me semble que les autres provinces devraient jouir du même traitement.

Le très hon. M. ILSLEY: Placeriez-vous toutes les provinces sur le même pied en ce qui concerne la subvention par tête?

M. ARGUE: Non, mais cela serait préférable, à mon avis, à la méthode projetée, car il est peu probable que la Colombie-Britannique soit tenue de consacrer aux services sociaux des sommes comparables à celles que devront dépenser à cette fin, les autres provinces.

L'hon. M. MACKENZIE: Le niveau d'existence y est le plus élevé du Canada?

M. ARGUE: Je parle de ce que coûteraient les services sociaux et non de ceux qui existent. Par exemple, en Colombie-Britannique, environ 394,500 personnes habitent des villes de plus de cinq mille habitants, en regard d'une population totale de 817,000 d'après le recensement de 1941. En d'autres termes, 48 p. 100 de la population de la Colombie-Britannique habitent des villes de plus de 5,000 âmes. Je suis certain que même le ministre des Affaires des anciens combattants (M. Mackenzie) reconnaîtra que les services sociaux coûtent plus cher dans les régions rurales où la population est éparse que dans les villes de plus de 5,000 habitants.

En Saskatchewan, 147,000 personnes habitent des villes de plus de 5,000 âmes, soit environ 17 p. 100 du total de la population qui s'établit à 895,000. En Ontario, on trouve plus de la moitié de la population dans des agglomérations de 5,000 âmes ou davantage. Certes, on se saurait prétendre que les propositions du gouvernement fédéral se fondent sur les besoins fiscaux quand, dans certaines provinces, le

[Le très hon. M. Ilsley.]

coût des services sociaux est plus élevé par tête parce que la population est fort disséminée.

On ne saurait dire que les propositions se fondent sur les besoins fiscaux, parce qu'une grande sécheresse dans l'Ouest causerait presque la faillite des gouvernements de l'Alberta et de la Saskatchewan et, dans une moindre mesure, celle du Manitoba. Si les prix des produits primaires sont bas pendant un certain temps, les habitants des prairies ne jouiront pas de revenus suffisants pour permettre aux provinces de prélever les impôts qui assureraient les services sociaux qu'elles désireraient fournir. On ne saurait affirmer, en se fondant sur de solides arguments, que ces propositions se fondent de quelque façon sur les besoins financiers. Avant d'assurer la continuité des services sociaux, il faut protéger le producteur primaire contre la sécheresse et les bas prix. Il faut faire en sorte que le chômage ne revienne plus.

En terminant, je souligne que le ministre des Finances (M. Ilesley) a déclaré que la prospérité règne actuellement au Canada en invoquant trois arguments peu solides et mal assurés. Il ne saurait y avoir de prospérité au Canada quand les revenus de la vaste majorité des Canadiens ne leur permettent pas de maintenir un niveau de vie suffisant. En outre, le petit abattement à l'impôt sur le revenu qu'on a accordé et l'absence de toute mesure sociale au programme du Gouvernement mettent la population canadienne dans une situation où elle ne peut espérer des années de prospérité, mais plutôt le marasme, la pauvreté et la misère dans un avenir prochain.

M. DONALD M. FLEMING (Eglinton): Monsieur l'Orateur, sans avoir aucunement l'intention de servir une homélie, je vais débiter par un texte. Ce texte, c'est à mon honorable ami, le ministre de la Défense nationale (M. Abbott) que je le dois. On le trouvera dans le corps de la citation qui a servi de conclusion à son discours de cet après-midi. Nous avons en la personne du ministre des Finances (M. Ilesley) un homme qui n'a pas peur de taxer. Il semble en effet que ce soit là le cri de ralliement du parti libéral. "Nous sommes, dit-il, le parti des impôts, le parti qui ne craint pas de taxer." On dirait qu'il faille juger de son aptitude à gouverner le pays d'après sa capacité d'entasser les impôts.

Depuis les cinq jours que nous débattons cette question, on a employé bien des épithètes pour qualifier le programme financier. Il en a probablement mérité un bon nombre, car c'est un programme qui bat tous les records. Il a suscité plus d'amertume que n'importe quel autre programme fiscal dans les an-